

DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volume 11, avril 2000

Unité d'enseignement
en linguistique et en langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

Recherches sur le langage

- articles
- projet de mémoire
- compte rendu
- actualités linguistiques

DE QUELQUES PHÉNOMÈNES DISCURSIFS DANS LES TEXTES DE PRESSE ÉCRITE

Isabelle LABRIE
Université du Québec à Chicoutimi

Nous voulons, dans cet article, parler de deux phénomènes discursifs dans la presse écrite: le rôle des déictiques dans l'éditorial ainsi que celui de l'exploitation du récit. Nous baserons notre réflexion à partir de deux articles que nous avons eu à commenter dans un séminaire d'analyse de discours.

1. LES DÉICTIQUES ET L'ÉDITORIAL

Avant d'aborder le sujet des déictiques dans l'éditorial, il est nécessaire de donner une courte définition de ces deux termes.

Dans un texte intitulé «L'éditorial: genre journalistique ou position discursive», Annick Dubied et Marc Lits donnent les caractéristiques de l'éditorial. L'éditorial est un article en tête de journal, publié à des moments importants seulement, engageant l'éditeur, par la signature d'un responsable ou de la rédaction, et prenant position, en mêlant engagement passionnel et argumentation classique, sur un sujet de quelque importance, en un style recherché.

S'agissant du déictique, la définition de Ducrot a été retenue: «Dans un contexte donné, une expression est dite «déictique» si son référent ne peut être déterminée que par rapport à l'identité ou à la situation des interlocuteurs au moment où ils parlent» (Ducrot et Schaeffer, 1995 : 310).

Une telle définition du déictique pose problème. En effet, Dubied et Lits font remarquer que le locuteur et l'allocataire d'un article de presse ne se parlent pas, ne sont jamais mis en présence l'un de l'autre et ne sont pas dans une situation d'échange égalitaire. Pourtant, dans les textes de presse, plus que dans les textes littéraires, les deux interlocuteurs partagent un monde sensiblement commun. Le journal, qu'il soit quotidien ou hebdomadaire, est porteur d'une actualité puisée dans le monde réel, et d'une actualité sélectionnée selon des logiques de proximité, à la fois temporelle et socio-culturelle. Dès lors, une série de références dépasseront le stade du contexte et fonctionneront non plus dans une logique anaphorique, mais déictique, en puisant «directement dans l'environnement

physique» (Moeschler et Reboul, 1996: 351). Prenons le début d'un éditorial (explicitement défini comme tel par l'instance émettrice) pour y vérifier cette présence de déictiques.

HORIZONS-ANALYSE

Le Monde / MARDI 22 OCTOBRE 1996 / 15

LE MONDE (logo du journal)

Éditorial

Les leçons de Gardanne

On ne peut que se réjouir du coup d'arrêt donné à Gardanne à la progression du Front national par la victoire du candidat communiste Roger Meï, dans un département qui demeure le terrain d'élection du parti de Jean-Marie Le Pen. Même si, dans cette région, la présence régulière de l'extrême droite au second tour des scrutins électoraux, sensible en 1988, confirmée en 1993, a de quoi inquiéter, le net recul, plus de trois points par rapport à 1988, enregistré par le candidat du FN est une bonne nouvelle. [...]

Les auteurs font remarquer que les premières lignes du premier exemple soulèvent d'emblée plusieurs questions. Qui parle? À qui? Quand? De quoi?. Un énonciateur se présente de lui-même (Le Monde) et situe le moment de son énonciation (mardi 22 octobre 1996), si l'on accepte que cet élément fait partie du corpus répertorié en tant qu'article éditorial, et non du paratexte, et qu'on néglige le fait que ce journal est traditionnellement postdaté, et donc que cet article a été publié le lundi 21 après-midi, et rédigé avant cette date, entre le résultat des élections, le dimanche à 20 heures, et le lundi midi. Ces éléments ne sont pas des déictiques, selon les critères linguistiques couramment admis, mais peut-on accepter qu'ils permettent d'ancrer l'acte d'énonciation sur l'un des locuteurs et au moment (simulé) de l'échange, qu'ils en assurent en quelque sorte l'existence et la légitimité, et qu'ils permettront donc d'indexicaliser les déictiques de temps et de lieu qui seront présents dans l'éditorial? Pourrait-on aller encore plus loin, et prendre le logo Le Monde pour un «je» qui exprime son opinion en la revendiquant, et la date comme un «ici et maintenant», un «Je te livre ici à ce moment mon éditorial-opinion sur Gardanne»?

Mais si un «je» s'avance ainsi, pourquoi le texte s'ouvre-t-il sur un «On», qui revient à plusieurs reprises dans un texte dont sont bannis tous les pronoms de première et de deuxième personnes? Les adverbes de lieu et de temps ne sont d'ailleurs pas davantage représentés. Certes, Gardanne n'est jamais autrement déterminé, comme s'il faisait partie de l'univers partagé des interlocuteurs. Par contre, il est repris de manière anaphorique dans les lignes suivantes par «dans un département» et «dans cette région». Autant les références anaphoriques jouent donc au sein du contexte, autant les références déictiques au contexte sont rares, sinon inexistantes. Deux autres exemples, présentés par Dubied et Lits, que nous ne présenterons pas ici faute d'espace, arrivent aux mêmes conclusions. Il apparaît que les déictiques, tels que définis habituellement, ne sont pas des marqueurs significatifs du genre éditorial. Cela signifie qu'il faut, soit redéfinir la notion de déictique dans les textes de presse, soit renoncer à dégager une spécificité de l'éditorial en fonction de ce critère linguistique.

2. LE RÉCIT DANS LA PRESSE ÉCRITE

Dans un article intitulé «Le récit dans la presse écrite», l'auteure, Françoise Revaz, remet en question l'hypothèse soulevée dans de nombreux manuels de journalisme et qui affirme que les genres narratifs tels le fait divers et le reportage sont des récits, puisqu'ils racontent des événements, et qu'à l'opposé, on ne retrouverait pas de récits dans les genres journalistiques comme l'éditorial, le billet d'humeur et l'article d'opinion, qui formulent des commentaires.

Observons maintenant comment un exemple de faits divers non narratifs permet de démontrer qu'un événement peut être rapporté sans obligatoirement être mis en intrigue.

Un adolescent tué parce qu'il faisait trop de bruit

Un jeune homme, âgé de dix-sept ans, d'origine algérienne, Ahmed Benkhidi, a été tué mercredi soir 20 juillet vers 22 heures, dans le centre de Grenoble (Isère), d'une balle de pistolet, parce qu'il faisait «trop de bruit».

Le jeune homme faisait partie d'un groupe de jeunes qui discutaient sur le trottoir lorsqu'un homme est apparu à une des fenêtres d'un immeuble surplombant la place Notre-Dame et a tiré une balle de pistolet. Ahmed Benkhidi a été touché en plein cœur et est décédé dans la nuit à l'hôpital.

Le meurtrier, un Portugais, père de cinq enfants, Armando Francisco, trente-sept ans, a été arrêté peu après. Il a expliqué aux policiers que les jeunes l'empêchaient de dormir.

(Le Monde, 22 juillet 1983)

Ce fait divers montre une structure canonique: ouverture et résumé, déroulement ou noyau «narratif», clôture ou conclusion. Le résumé fixe le cadre de l'action et fournit les éléments indispensables à la bonne compréhension des faits en répondant aux questions élémentaires: Qui? Quoi? Quand? Où?

Le deuxième paragraphe rapporte le déroulement proprement dit des faits, alors que le troisième clôt le fait divers en signalant les conséquences de l'action, à savoir l'arrestation du meurtrier. On y trouve également l'explication du comportement de ce dernier – Pourquoi? – dans la partie de discours rapporté.

Mais le deuxième paragraphe est-il vraiment le noyau «narratif», comme le suggère Dumortier? La transformation, c'est-à-dire le passage brutal de la vie à la mort, est due à l'action d'un deuxième sujet, le meurtrier portugais. En revanche, on ne parvient pas à repérer un nœud, ni un dénouement, même si, dans un premier temps, on peut être tenté de considérer la proposition «lorsqu'un homme est apparu à la fenêtre [...] et a tiré» comme un déclencheur. Ce qui manque pour transformer ce court paragraphe en séquence narrative, c'est l'établissement d'une logique motivationnelle. En effet, on nous relate un crime dont le motif nous échappe. Pourquoi donc le Portugais a-t-il tiré sur l'Arabe? C'est là que l'on mesure toute l'importance du péritexte. L'explication fournie par le titre («tué PARCE QU'il faisait trop de bruit») permet de créer le lien logique manquant entre les événements, en dotant le meurtrier d'une raison d'agir. Les éléments explicatifs du texte, en créant une cohérence, fournissent les éléments de base nécessaires pour une éventuelle mise en intrigue.

En signalant la raison pour laquelle l'adolescent algérien a été tué, le journaliste donne au fait même d'«être tué» le statut de Dénouement au Nœud possible constitué par l'action de «faire trop de bruit». À partir de là, une mise en intrigue peut être reconstruite par l'interprétant-lecteur.

On peut conclure en affirmant que dans ce fait divers, l'absence de mise en intrigue est largement compensée par le commentaire explicatif.

La narration journalistique s'est-elle cantonnée aux seules visées informative et explicative, comme le laissent entendre les spécialistes de la presse? Non, selon Françoise Revaz, et elle appuie son affirmation sur un éditorial qui fait passer sa visée polémique et argumentative par le biais d'un récit «exemplaire» (un moyen utilisé pour persuader).

Mogadiscio aller-retour: une fable de l'asile

Deux policiers zurichoises expulsés de Somalie où ils escortaient un requérant débouté...

Cette histoire ressemble à une fable de la politique d'asile de la Suisse. [Pn 1] Deux policiers zurichoises avaient été chargés d'escorter, à la fin de la semaine dernière, un requérant d'asile somalien débouté, contre lequel un tribunal a prononcé une mesure d'expulsion. On ne parle plus de guerre en Somalie: le pays peut donc recevoir l'expulsé, s'est-on dit à Zurich. [Pn 2] Mais à Mogadiscio, les combats font rage entre les hommes du général Aïdid et des milices islamistes, le long de la ligne verte qui coupe la ville en deux. À peine descendus d'avion, les policiers zurichoises ont été appréhendés, après avoir appris que les autorités somaliennes refusaient d'accueillir l'expulsé. [Pn 4] Les deux hommes n'ont été libérés qu'[Pn 3] à la suite de démarches de Berne. [Pn 5] Ils ont repris l'avion et arriveront aujourd'hui à Zurich. Avec l'expulsé qu'ils escortaient à Mogadiscio.

(Le Nouveau Quotidien, 8 juillet 1996)

Cet éditorial a une visée polémique: ridiculiser la politique d'asile de la Suisse. Le chapeau de l'article, inexact mais accrocheur, fait croire à l'expulsion des deux policiers. Si, dans la suite de l'article, il s'avère que les policiers ont été, en fait, «appréhendés» puis «libérés», les déclarer «expulsés» permet de jouer sur la dimension du comble souvent utilisée dans les faits divers. En somme, c'est l'histoire d'«expulseurs expulsés» que le journaliste promet au lecteur.

D'entrée, l'article se signale comme un récit (cf. une fable de l'asile/Cette histoire ressemble à une fable). La catégorisation dans le genre narratif de la fable suggère qu'il y a une morale à dégager du récit.

Sur le plan compositionnel, le texte présente une structure canonique de récit. Les faits sont mis en intrigue. Le chapeau et la première phrase constituent le Résumé et l'Entrée-Préface. Encadré par la mention du genre – «c'est une fable» – le chapeau résume l'information sur le mode du «comble». La situation initiale (Pn1) présente les protagonistes: deux policiers et un requérant d'asile. Sont également exposés la mission à remplir (l'expulsion) et ce qui l'a motivée, le fait que l'«on ne parle plus de guerre en Somalie»). Le Nœud (Pn2) consiste d'une part dans le démenti de ce que l'on pensait, ou voulait faire croire à Zurich concernant le climat politique en Somalie, ainsi que sur le fait inattendu de l'arrestation des policiers par les autorités somaliennes. Le noyau narratif (Pn3), à

savoir les démarches à Berne, et le Dénouement (Pn4), la libération des policiers, n'occupent qu'une seule phrase. Enfin, la Situation finale (Pn5), décrit une situation paradoxale, puisque les expulseurs reviennent accompagnés de celui-là même qu'ils étaient censés expulser! Si la morale de l'histoire reste implicite, le récit de ce cas particulier amène inévitablement le lecteur à émettre un jugement de valeur négatif à propos de la politique d'asile en Suisse.

Ce qu'il faut retenir de cet article, c'est que le fait divers ne présente pas forcément une structure narrative canonique, et qu'à l'inverse, certains éditoriaux ou articles d'«opinion» passent par le biais d'un récit exemplaire pour étayer leur stratégie argumentative.

L'analyse de ces divers éléments du discours prouve une chose. Les différents genres journalistiques, autant le fait divers que l'éditorial, ont chacun leurs caractéristiques propres. Mais les frontières entre les limites de chacun d'eux sont minces, très minces, et on pourrait discuter encore longtemps avant de décrire sans jamais se tromper les genres journalistiques.

BIBLIOGRAPHIE

- DUBIED, Annick et Marc LITS (1997). «L'éditorial : genre journalistique ou position discursive?», *Pratiques*, n°94.
- DUCROT, Oswald et Jean-Marie SCHAEFFER (1995). *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- MOESCHLER, Jacques et Anne REBOUL (1996). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- REVAZ, Françoise (1997). «Le récit dans la presse», *Pratiques*, n°94.